



Assemblée Générale du 20 mars 2025

Rapport moral RAMAGE exercice 2024

1 - La gouvernance de RAMAGE

Selon les dispositions statutaires de l'Association, la gouvernance est assurée par un Conseil d'administration composé en 2024, outre le Président, de 3 membres qui forment le Bureau, de 4 membres représentant les bénévoles formateurs et de 3 membres représentant les adhérents apprenants.

Le conseil est renouvelé chaque année. Il a été élu à l'unanimité lors de l'Assemblée du 26 avril 2024

Au cours de cette année, notre Président Yves HUSSENOT a progressivement délégué au vice-Président Jean-Pierre GAY la gestion courante de l'association.

Et Bruno de THY est entré dans la fonction de Trésorier, en tandem avec Jean-Pierre GAY.

La Secrétaire Générale, Genevieve Brouard- Duval, veille à la régularité juridique et rédige notamment les comptes rendus des réunions bimensuels des formateurs bénévoles.

En 2024, a été mis en place un groupe de travail pour actualiser nos statuts notamment l'article 2 pour mieux prendre en compte les buts de Ramage.

Ceux- ci ont, en effet, évolué et consistent désormais à accompagner les seniors dans l'accès au numérique et à internet.

La rectification proposée a été soumise à l'Assemblée Générale 2024, qui l'a adoptée à l'unanimité. La décision été transmise aux autorités compétentes et publiée au Journal Officiel le 4 juin 2024.

2 - Les Bénévoles

L'équipe des bénévoles de l'association RAMAGE comprend une vingtaine de personnes. Ils participent ensemble à des rencontres toutes les deux semaines, qui leur permettent de mieux se connaître, de partager leurs expériences dans les Ateliers, et de se former pour être en mesure d'apporter à chaque apprenant aide ou conseil.

Au cours de ces réunions, les propositions d'accompagnement et changements sont présentées et discutées.

Si elles sont adoptées, le Bureau est chargé de les mettre en application

Ainsi, pour aider les bénévoles, Ramage en 2024 a acquis une tablette Apple numérique qu'ils peuvent essayer pour en comprendre le fonctionnement et mieux l'expliquer aux apprenants.

L'équipe s'est retrouvée deux fois autour d'un repas convivial, ce qui facilite les échanges et assure la cohérence du groupe.

3 - Les ateliers

L'activité d'accompagnement des seniors dans l'utilisation des outils numériques s'exerce au cours des 6 Ateliers par semaine répartis sur cinq arrondissements - le 7^{ème}, le 14^{ème}, le 15^{ème}, le 16^{ème} et le 20^{ème}.

L'apprenant senior est accueilli par des bénévoles/conseillers. Il retrouve là des publics âgés de plus de 60 ans qui viennent sur place avec leurs questions et leur matériel : ordinateur, tablette, smartphone.

Près de 50 personnes (chiffre très stable sur les 3 dernières années) sont ainsi accueillies chaque semaine par RAMAGE tout au long de l'année, certaines viennent chaque semaine, d'autres de temps en temps, d'autres juste pour un dépannage ponctuel.

Sur un ensemble de près de 180 personnes identifiées chaque année, dont 50 sont passées une seule fois et n'ont pas adhéré à l'Association, avec un renouvellement de 30 à 40 personnes chaque année.

Chaque adhérent doit régler la cotisation de 40€ (ou de 20€ pour les bénévoles).

Durant les semaines de vacances scolaires, chaque Atelier a géré la présence de ses bénévoles pour ouvrir au moins l'une des deux semaines.

4 - Les cours par petits groupes

Les cours par petits groupes de RAMAGE se tiennent le lundi matin de 10h à 12h, rue Bausset, sur des thématiques choisies en fonction des besoins identifiés par les formateurs bénévoles de RAMAGE.

Ces formations s'adressent aux adhérents, qui viennent avec leur propre matériel. Des bénévoles de RAMAGE participent à ces cours, soit pour assister les apprenants payants, soit pour se former eux-mêmes quand le sujet traité les intéresse.

Cette année, ces cours ont porté sur :

- Bien utiliser son équipement Apple, et son smartphone Android,
- Bien gérer son courrier, ses photos,
- Traitement de texte,
- GPS, Sécurité et Achats sur internet.

9 cours ont ainsi été dispensés, répartis sur 16 séances, soit environ 100 participations, concernant 40 adhérents qui ont assisté à un ou plusieurs de ces cours.

5 - Rendez-vous associatifs

RAMAGE a participé en septembre 2024 aux Forums des Associations des cinq arrondissements où l'Association exerce son activité d'aide informatique aux seniors.

RAMAGE tient un stand dans chacun de ces Forums où se retrouvent et se relaient les bénévoles.

C'est l'occasion de relancer notre activité après de longues vacances, d'accueillir de nouveaux apprenants et de susciter de nouveaux bénévoles.

6 – La communication de Ramage

Le site web de Ramage : www.ramagesenior.com dispose de diverses rubriques : accueil, actualités, ateliers, cours, contacts, recrutement et un historique avec « qui sommes-nous ».

Le site est régulièrement mis à jour.

Le flyer RAMAGE est largement distribué lors des Forums des Associations, dans les Maisons des Associations et dans les Ateliers.

Pour accroître notre visibilité, des tirages grand format sont apposés dans les locaux accueillant chaque Atelier.

Un article sur notre activité a été publié dans la lettre hebdomadaire de la Mairie du XVème.

7 – Perspectives

RAMAGE souhaite maintenir, voire développer si possible, ses activités dans les ateliers et proposer de nouveaux cours, en fonction des demandes.

Pour cela, la recherche de nouveaux bénévoles est devenue indispensable, pour rajeunir une équipe, dont certains membres sont "actifs" depuis la création de l'Association.

De plus, à la fin de l'année 2024, un projet avec la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP) a été proposé à RAMAGE pour assurer des ateliers pour des résidents d'un groupe immobilier du 16ème arrondissement.

Il s'agit d'animer 12 ateliers numériques hebdomadaires avec des groupes de 8 personnes maximum, qui auront lieu à partir du mois de mars 2025.

Un groupe de 8 bénévoles s'est mobilisé pour assurer cette prestation.

Il a été convenu d'un forfait annuel de 1 200€.

Ce projet semble prometteur et pourrait donc être poursuivi en 2025.